

6.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	den Heijer Johannes ;
Langue d'enseignement:	Arabe
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Le cours LARAB1102 Arabe moderne : niveau élémentaire II, ou une autre formation jugée équivalente. Ce cours est exclusivement accessible à ceux qui suivront simultanément le cours LARAB1301 ou en auront préalablement réussi l'examen. Quant aux notes d'examen de ce cours d'arabe dialectal, celles-ci ne pourront être valorisées que si l'examen LARAB1301 est réussi. Les acquis de ce cours aident à préparer l'étudiant au cours supérieur d'arabe moderne (LARAB2500), ainsi qu'aux cours de moyen arabe et des variétés mixtes de l'arabe (LARAB2771 et LARAB2772).
Thèmes abordés :	<p>Ce cours de niveau moyen est consacré à la langue arabe dialectale selon ses variantes orientales, celles pratiquée au Caire, Beyrouth, Damas etc. mais aussi utilisées en tant que dialectes de prestige ailleurs en Égypte et au Levant et souvent comprises dans l'ensemble du monde arabe contemporain.</p> <p>Il vise la compréhension et l'analyse grammaticale de textes ou énoncés exprimés en arabe oriental et de contenus divers (culturel, littéraire, politique, religieux, relatif à la vie quotidienne). Le point de départ est l'arabe du Caire, alors que les autres variantes seront abordées selon une méthode comparative.</p> <p>Les activités du cours couvrent les aspects suivants de l'apprentissage de la langue arabe :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- acquisition d'une prononciation authentique ; -- pratique passive de l'écriture arabe non vocalisée telle que pratiquée habituellement pour noter l'arabe dialectal ; -- pratique passive des transcriptions savantes pratiquées pour noter l'arabe dialectal; -- apprentissage d'un vocabulaire de base substantiel, typique de la vie moderne sous ses aspects multiples.
Acquis d'apprentissage	<p>À l'issue du cours, l'étudiant doit avoir acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- une connaissance solide des faits de base de la grammaire de l'arabe dialectal oriental (égyptien, syro-libanais) -- un vocabulaire de base substantiel en arabe dialectal oriental, centré sur la vie courante moderne -- la capacité de retrouver les mots arabes de structure relativement complexe dans un dictionnaire spécialisé arabe-français ou arabe-anglais -- la capacité de construire et d'utiliser, à l'oral, des messages relativement complexes concernant la vie courante et d'identifier la structure de tels messages -- les stratégies cognitives permettant la compréhension autonome de textes ou énoncés relativement complexes et exprimés en arabe dialectal oriental <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>-- Evaluation continue, sur la base de la qualité des interventions au cours.</p> <p>-- Trois examens combinés (oraux/écrits) et étalés sur l'année académique (session de janvier ; dernière semaine avant Pâques ; session de juin).</p>
Méthodes d'enseignement :	Cette activité consiste en une série de cours présentiels, appuyés par la plate-forme iCampus. Elle requiert une participation active et comprend des exercices oraux à préparer en autonomie et à réaliser pendant le cours.
Contenu :	<p>Ce cours de niveau moyen est consacré à la langue arabe dialectale selon ses variantes orientales, celles pratiquée au Caire, Beyrouth, Damas etc. mais aussi utilisées en tant que dialectes de prestige ailleurs en Égypte et au Levant et souvent comprises dans l'ensemble du monde arabe contemporain</p> <p>L'accent est mis sur l'acquisition d'un vocabulaire de base substantiel et directement utile, ainsi que sur les principaux mécanismes de l'arabe égyptien, à travers sa morphologie et sa syntaxe.</p> <p>L'ensemble de cet apprentissage doit mener à un niveau de performance comparable aux niveaux A2 (pour les aspects actifs) et B1 (pour les aspects passifs) du Cadre européen commun de référence pour les langues.</p>

	<p>Note : l'arabe présente un ensemble de caractéristiques qui en rendent l'apprentissage particulièrement ardu pour un débutant francophone. Une série de consonnes qui nous sont inconnues, une écriture très différente et s'écrivant de droite à gauche, une grammaire complexe utilisant des déclinaisons, marquant plus fortement que le français la différence entre masculin et féminin, et faisant plus de distinctions, au niveau des nombres, qu'entre le singulier et le pluriel ; enfin, un vocabulaire qui n'a que très peu d'éléments communs avec le français ou quelque autre des langues habituellement connues par les étudiants. Il est donc difficile de se conformer au Cadre européen commun de référence pour les langues.</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>Textes imprimés, textes en photocopies, documents présentés sous forme numérique, support sonore. Inscription obligatoire sur l'campus. Manuels de référence : -- Manfred Woidich & mp; Rabha Heinen-Nasr, Kullu Tamam ! An Introduction to Egyptian Colloquial Arabic, Cairo : The American University in Cairo Press, 2004 (ISBN 978-977-424-842-9).</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>La langue d'instruction étant le français, le cours se donne aussi en arabe, notamment sous forme d'exercices de conversation.</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p> > Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales > Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes > Bachelier en information et communication > Bachelier en philosophie > Bachelier en sciences pharmaceutiques > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques > Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale > Bachelier en sciences économiques et de gestion > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale > Bachelier en sciences humaines et sociales > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale > Bachelier en sociologie et anthropologie > Bachelier en sciences politiques, orientation générale > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale > Bachelier en sciences mathématiques > Bachelier en histoire > Bachelier en sciences biomédicales > Bachelier en sciences religieuses </p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>